



Communiqué

Politique lausannoise du livre

La Ville de Lausanne met au concours sa Bourse à la création littéraire 2019

Organisée dans le cadre de la politique du livre de la Ville de Lausanne, l'édition 2019 de la Bourse à la création littéraire prend de l'ampleur afin de répondre à un intérêt plus marqué chaque année. Pour sa cinquième édition, elle s'élargit ainsi aux 27 communes de Lausanne Région et le montant remis au vainqueur passe de 10'000 à 15'000 francs. Avis aux amateurs : le délai de dépôt des dossiers est fixé au 31 août 2019.

A côté de l'encouragement à l'édition d'œuvres littéraires ou documentant l'espace lausannois, la Ville de Lausanne encourage, par la Bourse à la création littéraire, les meilleures plumes de Lausanne et désormais de sa région durant la phase de réalisation d'un projet littéraire. Sont concernés tous les travaux de fiction en langue française dans les genres du roman, de la nouvelle, de la poésie, du roman graphique ou de la bande dessinée.

Pour déposer sa candidature, l'auteur-e doit résider dans la commune de Lausanne ou dans l'une des communes de Lausanne Région, et avoir publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur. Le montant de la bourse est de CHF 15'000. Les candidat-e-s ont jusqu'au 31 août 2019 pour adresser leur dossier à l'adresse bourselitterature@lausanne.ch.

Une commission d'attribution, constituée du chef du service Bibliothèques & Archives de la Ville, de la déléguée à la politique du livre ainsi que de deux acteurs externes issus du monde culturel de la région de Lausanne, désignera le ou la bénéficiaire de cette bourse d'ici le mois de novembre 2019.

La Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne a été attribuée en 2015 à David Bosc, en 2016 à Noémi Schaub, en 2017 à Arthur Brügger et en 2018 à Julie Guinand.

Les détails ainsi que le règlement sont disponibles sur le site www.lausanne.ch/bourselitteraire

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01**
- **Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre, 078 751 58 30**

Lausanne, le 9 mai 2019